

CENTRE DE LOISIRS DU CENTRE SOCIAL SOCIAL
DE L'OREE DU GOLF
Rue Jean Moulin
59290 Wasquehal
~~tel: 03 20 72 72 46~~
~~fax: 03 20 72 24 10~~



projet pédagogique 2008-2009

projet pédagogique
2008-2009
3-12 ans

Introduction

Le projet pédagogique et le projet d'animation mises en place s'inscrivent dans le cadre des valeurs de l'Education Populaire : **Socialisation, Ecocitoyenneté, Autonomie.** Elles visent donc à développer la créativité, à susciter la curiosité, envies, elles sont donc variées, attractives ludiques... et sont adaptées à chaque tranche d'âge : arts plastiques, théâtre, informatique, expression corporelle, chants, piscine, cinéma, spectacles...

Socialisation : Adaptation de l'enfant au nouvel environnement qu'est le centre de loisirs qui doit lui permettre, de comprendre et s'appropriier les règles du groupe, de développer des compétences et des capacités au sein d'un groupe en apprenant à vivre avec d'autres (adultes ou enfants) en échangeant et en coopérant avec eux, tout en respectant sa personnalité et en lui permettant de l'enrichir par des expériences nouvelles.

Ecocitoyen : Avant toute chose, l'expression « écocitoyen » est composée sur la base de deux termes : le préfixe « éco » pour écologie et le nom « citoyen », ce qui façonne l'image d'un « citoyen écologique ».

Il s'agit donc de faire participer les enfants à une démarche de développement durable en mettant en place dans sa vie quotidienne des écogestes, c'est-à-dire des actions quotidiennes qui visent à la préservation de l'environnement, au renouvellement des ressources naturelles et à l'établissement de relations sociales éthiques. L'écocitoyenneté, c'est mettre son intelligence au service de son milieu, c'est-à-dire au service de sa maison, de son cadre de vie,

de sa rue, de son quartier, de sa cité, de la Communauté, bref, de son pays. C'est le fer de lance pour la construction de l'harmonie sociale, du respect et de la protection du Patrimoine naturel et culturel du territoire.

Autonomie : les enfants doivent apprendre à contrôler le déroulement de l'activité et à accroître leurs capacités d'autorégulation pour être dits autonomes : centrer son attention sur l'activité, prendre l'information, trier, émettre des suppositions, faire des choix, planifier, organiser, contrôler, évaluer, corriger. La structure d'une activité autonome s'apparente à celle d'une séquence conduite par l'animateur alors que son contenu s'en distingue (richesse, complexité, exploitation dans différents domaines). La tâche de l'animateur consiste à créer des conditions d'apprentissage qui aident à la construction de compétences et leurs transferts dans une activité autonome. Dans cette conception de l'apprentissage sont proposées des tâches « parallèles » où les enfants apprennent à travailler seuls, c'est à dire à transférer leurs capacités d'autorégulation.

La structure

Le Centre Social se trouve dans la municipalité de Wasquehal et dans le quartier de l'Orée du Golf. Il accueille environ 80 enfants pendant les vacances scolaires et 25 enfants pendant les mercredi loisirs. Ils viennent des quartiers de Wasquehal mais aussi des villes avoisinantes : Roubaix, Marcq en Baroeul, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq...

Les activités du Centre de Loisirs sont délocalisées pendant les vacances scolaires à l'école primaire Charles de Gaulle. Celle-ci est située à 200 mètres du Centre Social.

Une bonne accessibilité en ce qui concerne les transports en commun le métro, le tramway desservent le quartier ce qui facilite les déplacements des enfants lors des sorties.

Données spatiales

- ✓ La cantine de l'école primaire
- ✓ La salle de cantine de l'école maternelle
- ✓ La cour de l'école primaire
- ✓ Le préau de l'école primaire
- ✓ Port à cabine de l'école maternelle
- ✓ Nous avons également à notre disposition la salle de sport Hantson pour les activités physique et sportives, située à côté de l'école Charles de Gaule.
- ✓ La salle multimédia du Centre Social de l'Orée du Golf est également disponible pour les activités relatives aux Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication pour les 6/12 ans ainsi pour l'équipe d'animation dans le cadre de la préparation et l'organisation des activités proposées.
- ✓ La grande salle d'activité du centre Social de l'Orée du Golf pour les ateliers de motricité pour les 3/6 ans et pour l'atelier cuisine (modules et équipements adaptés sur place)

Données matérielles

Matériels pédagogiques mis à la disposition du CLSH

- ✓ Une malle « plein air » : ballons, raquettes, cordes...
- ✓ Une malle petit matériel : pour couper, tracer, agraffer, colorier...
- ✓ Une malle peinture
- ✓ Une malle jeux extérieurs
- ✓ Un appareil diffusion sonore
- ✓ Une malle de fournitures, à renouveler en fonction des besoins

Fonctionnement

Loisirs

Le CLSH propose des activités loisirs aux enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Mercredis et vacances de 9h00 à 17h00 avec la possibilité de garderie de 8h00 à 9h00 et 17h00 à 18h00

Déroulement de la journée

8h00 à 9h00 la garderie

9h00 à 10h00 accueil, ce moment aussi permet à chaque enfant de rencontrer ses camarades autour d'un jeu, d'une histoire, d'un conte...etc

10h00 à 11h30 le temps de l'activité proposée

11h30 à 13h00 le déjeuner

13h00 à 13h30 temps calme

13h30 à 16h00 reprise des activités

16h00 à 16h30 le goûter

16h30 à 17h00 temps calme

17h00 le départ des enfants ou garderie

18h00 fin de garderie

Public accueilli :

Le Centre Social accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans habitant la commune ou des villes avoisinantes.

Les activités sont proposées à des groupes d'enfants réparties en fonction de leurs âges afin de mieux correspondre

Le public visé, est l'enfant de 3 à 12 ans, réparti en trois groupes

- 3 à 6 ans
- 7 à 9 ans
- 10 à 12 ans

L'équipe éducative

Un directeur : BAFD, DEFA en cours. Il a comme fonction :

- L'animation de l'équipe.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Les relations avec les familles.
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail au responsable hiérarchique.
- Gestion administrative, financière et matérielle.

Animateurs et animatrices titulaires de BAFA ou en formation. Ils ont pour fonction :

- L'animation des différents moments de la journée.
- L'accueil des enfants.
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- De bien gérer les temps de travail
- De se positionner en tant que référent devant l'enfant
- Le respect des objectifs du projet pédagogique

- De prendre connaissance des données et des conseils inscrits dans le livret de l'animateur

Les animateurs ne peuvent pas :

- Fumer dans l'enceinte des locaux alloués au Centre de Loisirs
- Utiliser les portables personnels durant les activités

Le personnel de service

Une dame de service est chargée de la préparation des repas et de nettoyage de la cantine après les repas des enfants.

Accueil

Il ne faut pas négliger les moments où les parents sont présents au centre de loisirs, ceux ci sont des moments privilégiés pour les échanges.

L'arrivée de l'enfant au centre de loisirs est vécue comme une rupture avec le lien familial. Il faut que le moment d'accueil reste un moment privilégié d'écoute, d'échanges et de séparation en douceur avec les parents (surtout chez les petits).

Il faut créer une relation avec chaque enfant, et le considérer comme individu avant de le considérer comme membre d'un groupe.

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver, de s'installer à son rythme, de retrouver ses camarades et les animateurs.

Le temps d'accueil doit être un moment privilégié pour négocier au mieux le passage de la vie familiale à la vie en collectivité.

C'est un moment de rencontre entre l'enfant et l'animateur qui lui permet d'accueillir les enfants individuellement. Il peut passer par la discussion avec l'enfant, jouer, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société...

L'enfant peut choisir ses activités :

- ✓ un coin de lecture
- ✓ un coin dessin
- ✓ un coin jeux

Rôle l'animateur au moment de l'accueil

- Il prend en charge les enfants en étant disponible et attentif
- Il prend en charge l'activité proposée par lui-même ou par l'enfant (jeu de société, lecture, dessin...)
- Il est à l'écoute des parents. Les moments où les parents sont présents ne sont pas à négliger. L'accueil est un des instants privilégiés pour les échanges
- Un animateur par groupe tient le cahier d'inscription toute une semaine
- Les animateurs arrivent à 7h45

Temps d'échange avec les enfants

En fin de journée autour d'un goûter l'enfants/animateurs se réunissent pour un temps d'échange de parole et d'écoute. C'est un moment privilégié pour proposer et évaluer les activités ; c'est l'occasion pour chacun d'exprimer ses envies.

Projet d'activités

L'équipe d'animation fait un très gros effort sur l'originalité des activités proposées et surtout sur la façon dont elles sont abordées. Un thème est mis en place pour plusieurs mois. Chaque thème fait l'objet de recherches personnelles ou à la bibliothèque ou sur les documents disponibles au centre. Certains matériaux utilisés sont achetés mais beaucoup proviennent de la récupération.

Les jeux et activités proposés doivent être variés et divers. Il peut s'agir d'arts manuels pour stimuler et développer la dextérité, de l'éveil corporel afin d'appivoiser son corps, de l'expression artistique, des bricolages, des sorties, etc... Il sera même proposé à des enfants de jouer des personnages avec l'équipe d'animation. Pour l'instant, leur joie et entrain à vivre chaque jour une nouvelle aventure sont un bon indice sur leur satisfaction et plaisir. L'accent est plutôt mis sur la vie quotidienne, la convivialité, la connaissance des uns et des autres et l'apprentissage du fonctionnement du centre. Le travail d'équipe est primordial pour que les rôles et interventions de chacun soient bien définis.

- ❖ Activités collectifs : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, grands jeux...etc
- ❖ Activités manuelles, artistiques, culturelles, scientifiques...
- ❖ Activités découvertes : sorties, visites de musée, protection de l'environnement, cinéma, fermes pédagogiques, activités intergénérationnels...
- ❖ Activités d'expressions : théâtre, lecture, conte...

Les règles de fonctionnement

Elles ont pour fonction d'établir un cadre de repères à destination des enfants et des animateurs concernant leurs droits et devoirs.

- ✓ L'animateur assure la bonne santé de l'enfant (équilibre alimentaire, hygiène, sécurité)
- ✓ Veiller à ce qu'il n'y ait pas violence physique ou verbale
- ✓ Privilégier la communication, la pédagogie aux méthodes coercitives (punition, éviction)
- ✓ L'animateur doit préparer l'activité à l'avance et remplir une fiche d'activité
- ✓ Il est interdit de fumer dans l'enceinte du centre de loisirs
- ✓ Tous les problèmes susceptibles de nuire au bon fonctionnement doivent être évoqués lors des réunions
- ✓ Les animateurs doivent arriver à 8h45 pendant la période des centres de loisirs
- ✓ L'animateur doit prévoir systématiquement une activité de secours
- ✓ les portables personnels ne sont pas autorisés durant les activités
- ✓ Les enfants doivent respecter leurs animateurs

Les moyens pour le fonctionnement

- ✓ Le budget d'activités
- ✓ Constitution d'une équipe qualifiée
- ✓ Définition d'horaires d'ouverture
- ✓ Outils d'information et de relation avec les familles
- ✓ Un règlement intérieur
- ✓ Des temps de concertation et de relation avec les parents
- ✓ Modalités d'évaluation et de suivi de projet

Les Mini camps

Cette année le Centre de Loisirs organisera un mini camps dont le lieu et l'effectif seront déterminés par l'équipe d'animation des mois de juillet et août.

Mode de vie : l'équipe favorisera au maximum la vie de groupe, dans un climat de respect et de confiance. Les enfants seront associés pleinement à la vie de camp : mise en place ensemble des règles de vie en début de séjour, confection des menus, des repas, vaisselle, rangement, réunions collectives...

Encadrement : responsable de séjour est diplômé de BAFD, un animateur BAPAAT et une animatrice BAFA.

Hébergement : sous tente, sur le site à définir.

Déplacement : déplacement en minibus

Activités : découverte et activité sportive : trampoline, VTT, minigolf, tir à l'arc, canoë...

Voici une journée type :

Matin

- Réveil échelonné de 8h00 à 9h00
- Petit déjeuner échelonné de 8h00 à 9h00
- Toilette du matin de 9h15 jusqu'à 10h00 + rangement des chambres
- Activités de 10h05 à 12h00

Midi

- Repas déjeuner de 12h15 à 13h15
- Temps calmes et jeux libres de 13h15 à 14h00

Après-midi

- Activité de 14h00 à 16h00
- Goûter de 16h05 à 17h00
- Temps libre de 17h00 à 18h00
- Toilette du soir (douche) de 18h00 à 19h00

Soir

- Repas de 19h00 à 20h00

Veillée

- Soirée veillée de 20h05 à 22h00

Pour le réveil échelonné un animateur accueillera les premiers levés, et un autre animateur s'occupera des enfants désirant aller déjeuner.

Le public

20 enfants maximums de 6 à 12 ans d'horizons culturels et sociaux divers.

Les objectifs généraux

- ◆ Promouvoir le vivre ensemble
- ◆ Permettre à l'enfant de développer son autonomie
- ◆ Favoriser les temps le divertissement et la détente.

Les objectifs opérationnels

- Favoriser les activités collectives et le respect mutuel entre les enfants et les animateurs
- Favoriser le dialogue et le respect mutuel entre les enfants et les accompagnateurs
- Donner des temps calmes pour permettre aux enfants la sieste ou la rédaction de courrier, la lecture...)
- Mettre en place un fonctionnement adaptées aux besoins et aux rythmes de chacun (réveil et coucher échelonné).

Evaluation

Les critères

- Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, propositions d'accompagnement.
- Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.
- Une réunion chaque fin de journée est indispensable pour faire le point sur le déroulement des activités, sur les relations avec les enfants et l'accueil des parents.
- La réunion aboutit aux décisions suivantes :

Qui fait quoi ?

Comment ?

Pourquoi ?

Quand ?

Ce temps aussi permet aux animateurs de s'organiser pour la journée suivante.

Une réunion chaque le vendredi pour faire le bilan de la semaine et préparer la semaine suivante dans les grandes lignes.

Les outils

Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de réalisation de nos objectifs si ce n'est qu'à travers le retour des parents, des enfants et animateurs.

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points forts et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

Mais aussi les réunions de bilan, des fiches d'auto évaluations et d'évaluations pour l'équipe d'animation.

Chaque groupe d'enfant est confié à des animateurs/trices formés et diplômés et placés sous la responsabilité d'un directeur du centre de loisirs diplômé et expérimenté(e).

Un programme d'activités plus précis est remis aux familles le premier jour du séjour et des rencontres formelles ou non sont également prévues et proposées régulièrement.

Le centre de loisirs de quartier de l'Orée du Golf fonctionne à la journée ou à la demi-journée avec repas ou sans repas sauf si une sortie est prévue à la journée.